

Dernière mise à jour : 3 mai 2024

Temporaire Évolution – Parcours Client et messages

Les prises de contact dans le parcours d'engagement du Client constituent des offres non contractuelles. La Sun Life se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou de modifier les éléments du parcours d'engagement du Client à tout moment et sans préavis. Il est à noter que les exemples de messages destinés aux Clients dans ce document sont susceptibles d'être modifiés et ne sont fournis qu'à titre d'exemples.



Table des matières

01.

Objectifs

| | |
|-----------------|----|
| Objectifs | 03 |
|-----------------|----|

02.

Temporaire Évolution – Clients admissibles à une augmentation facile de la couverture

| | |
|-----------------------|----|
| Parcours Client | 04 |
|-----------------------|----|

| | |
|----------------|----|
| Messages | 05 |
|----------------|----|

03.

Temporaire Évolution – Clients non admissibles à une augmentation facile de la couverture et Clients qui ne sont pas la personne assurée

| | |
|-----------------------|----|
| Parcours Client | 08 |
|-----------------------|----|

| | |
|----------------|----|
| Messages | 09 |
|----------------|----|

Le plan d'engagement des Clients de la Temporaire Évolution est conçu pour vous aider à rester à l'affût des besoins changeants des Clients



Informers les Clients

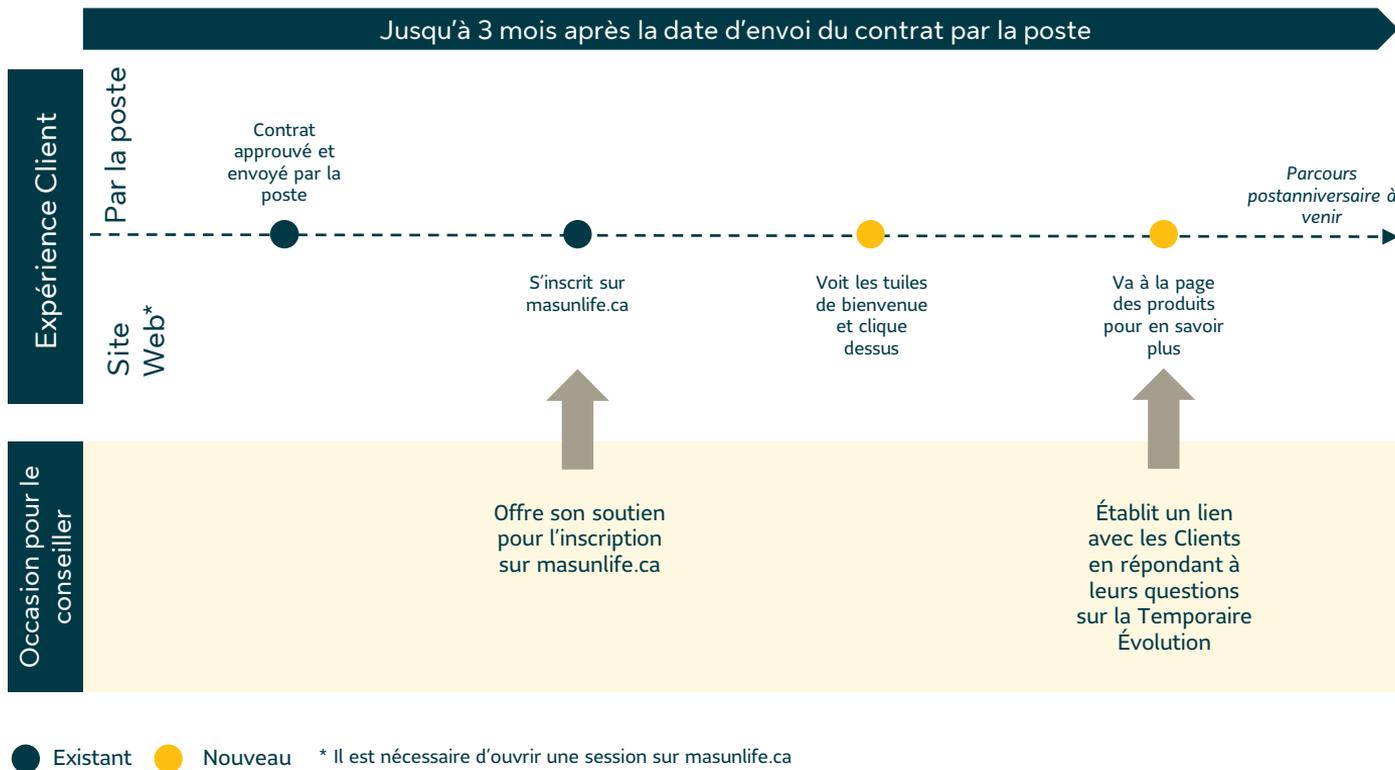
sur le moment et la manière dont ils peuvent augmenter la couverture de leur contrat par l'intermédiaire de leur conseiller.



Entrer en contact avec les Clients

pour créer une expérience positive à mesure que leur vie évolue et que leurs besoins changent

La Sun Life entrera en contact avec les Clients en votre nom à des moments clés, ce qui vous donnera l'occasion d'offrir votre soutien et d'améliorer les relations





Tuiles concernant la Temporaire Évolution sur masunlife.ca*

Zone d'alerte active (affichée les 3 premiers mois après la date d'envoi du contrat par la poste)

i Félicitations pour votre couverture! Continuez à protéger vos proches à mesure que vos besoins changent.

[Voyez comment](#)

Zone de messages contextuels (affichée 3 mois après la date d'envoi du contrat par la poste)



La vie change, mais vous avez l'esprit tranquille, car vous pouvez augmenter votre couverture selon vos besoins.

[Voyez comment](#)

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca



Page consacrée à la Temporaire Évolution sur masunlife.ca*



Votre vie change. Pourquoi votre assurance n'en ferait-elle pas autant?

Certains moments de la vie méritent d'être célébrés. Pourquoi ne pas profiter de ces moments pour mieux protéger vos proches?

Votre Assurance-vie temporaire Évolution Sun Life vous permet d'augmenter facilement votre couverture d'assurance-vie.

Soulignez ces événements avec une meilleure protection



Mariage
Conjoint ou conjoint de fait



Nouvel enfant
Naissance ou adoption



Hausse du revenu
Hausse de 20 % et plus de votre revenu brut



Nouveau prêt hypothécaire ou refinancement
Un prêt, nouveau ou augmenté

Pourquoi la Temporaire Évolution?

Pas besoin d'attendre

• Aucun examen médical requis. Répondez simplement aux quelques questions de santé que votre conseiller vous posea.

Augmentez votre couverture selon vos besoins

• Jusqu'à 50 % de votre couverture actuelle ou jusqu'à un maximum de 1 million de dollars.

Comment savoir si je suis admissible?

- Si vous vivez un des changements de situation personnelle indiqués ci-dessus, vous pouvez demander une augmentation en tout temps à partir de la date anniversaire du contrat et dans les douze mois suivant l'événement.
- Il y a d'autres critères, que vous respectez déjà, comme :
 - être dans la tranche d'âge des 18 à 60 ans
 - avoir plus de 5 ans restants à votre contrat au moment de faire la demande

Bonifiez votre couverture en 2 étapes

1. Contactez votre conseiller.
2. Votre conseiller vous posera des questions de santé et soumettra votre demande.

Une fois votre demande approuvée, vous recevrez une mise à jour de votre contrat où figurent votre nouvelle couverture et les renseignements sur la prime (qui augmentera).

[Contacter mon conseiller](#)

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca

Foire aux questions

De combien puis-je augmenter ma couverture? 🗳️

Jusqu'à 50 % de votre couverture actuelle, à concurrence d'un million de dollars.

Vais-je connaître le montant de la nouvelle prime avant de demander l'augmentation de couverture? 🗳️

Oui. Votre conseiller vous informera du montant.

Puis-je demander une augmentation de couverture même si je ne vis pas un des changements de situation personnelle mentionnés? 🗳️

Oui. Le délai de traitement sera plus long et vous devrez peut-être fournir des renseignements médicaux supplémentaires. Votre conseiller peut vous présenter toutes les options qui s'offrent à vous.

Combien de temps ai-je après un changement de situation personnelle pour demander une augmentation de couverture? 🗳️

Vous pouvez présenter une demande en tout temps à partir de la date anniversaire de votre contrat et jusqu'à un an après l'événement. Par exemple, si vous avez eu un enfant le 1er janvier 2024, vous avez jusqu'au 1er janvier 2025 pour demander une augmentation de couverture.

Quel genre de questions de santé me posera-t-on si je demande une augmentation de couverture? 🗳️

Combien de temps faut-il pour remplir la demande d'augmentation de couverture? 🗳️

Votre conseiller prendra quelques minutes pour vous poser les questions de santé. Vous pouvez aussi avoir une conversation plus longue sur vos besoins avec votre conseiller.

Ma demande d'augmentation de couverture pourrait-elle être refusée? 🗳️

Oui, en fonction de vos réponses aux questions de santé. Votre conseiller pourrait avoir d'autres solutions à vous proposer.

Comment savoir si c'est une bonne chose pour moi d'augmenter ma couverture? 🗳️

Parlez à votre conseiller si vous avez des questions. Il peut vous aider à trouver les solutions qui vous conviennent.

Conseils pour les étapes importantes de la vie

Les grands moments de la vie occasionnent souvent des changements dans vos objectifs et votre parcours financiers, et/ou votre couverture. Votre conseiller peut vous guider selon vos besoins en matière de placements et de soins de santé.

[Contacter mon conseiller](#)



Page sur le conseiller sur masunlife.ca*

Changer CD | Communiquez avec nous | FR |   

 **Sun Life**

ACCUEIL

Tout sur votre conseiller

Votre conseiller



Bruno Joe*

Courriel
 joe.advisor@xx.ca

Appeler
 **Bureau :** (###) ###-####
 **Télécopieur :** (###) ###-####

Adresse
 104 Des Quatre
Québec, QC G1G 1G1

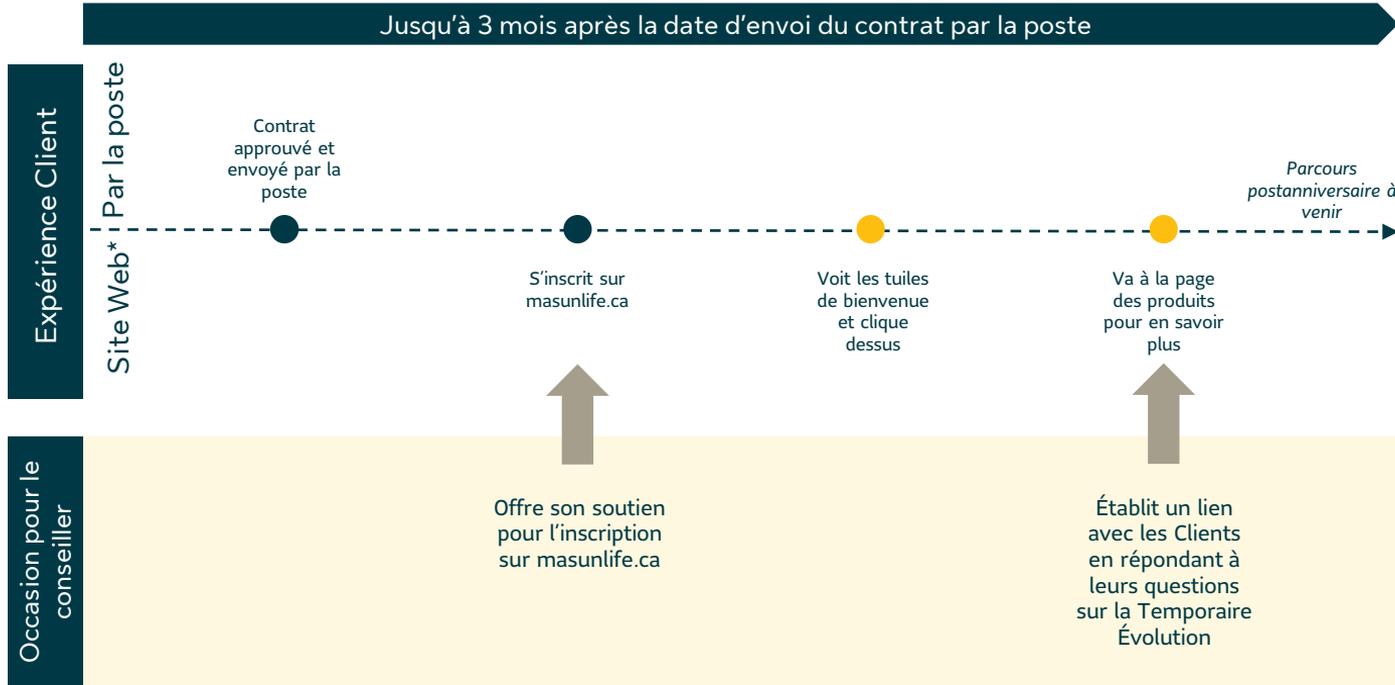
* Ce conseiller est un représentant indépendant qui vend des produits offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie de ml que des produits offerts par d'autres sociétés d'assurances et de services financiers.

La vie est plus radieuse sous le soleil | [Notice juridique](#) | [Confidentialité](#) | [Sécurité](#)

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Tous droits réservés.

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca

La Sun Life entrera en contact avec les Clients en votre nom à des moments clés, ce qui vous donnera l'occasion d'offrir votre soutien et d'approfondir votre relation



● Existant ● Nouveau * Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca



Tuiles de bienvenue concernant la Temporaire Évolution sur masunlife.ca*

Zone de messages interstitiels (affichée les 3 premiers mois après la date d'envoi du contrat par la poste)

Félicitations %DISPLAY_FIRST_NAME%
pour votre couverture! ✕

Continuez à protéger vos proches à mesure que vos besoins changent.



[Voyez comment](#) Non, merci

Zone de messages contextuels (toujours affichée)



La vie change, mais vous avez l'esprit tranquille, car vous pouvez modifier votre couverture selon vos besoins.

[Voyez comment](#)

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca



Page consacrée à la Temporaire Évolution sur masunlife.ca*



L'assurance-vie qui évolue avec vous

Vos besoins d'aujourd'hui risquent de changer demain. Pourquoi votre assurance-vie devrait-elle rester la même? L'assurance-vie temporaire permet les changements, même après l'achat.

Qu'est-ce que votre conseiller peut vous aider à changer?

- **La couverture** : À l'anniversaire du contrat, vous pouvez demander d'augmenter votre couverture.
- **Le bénéficiaire** : Vous pouvez modifier votre bénéficiaire.
- **La durée du contrat** : Selon votre âge, vous pouvez modifier la durée de votre contrat dans les sept années qui suivent sa date de début. La nouvelle durée doit être au moins 10 ans plus longue que la durée originale. Cela vous permet de couvrir une plus longue période avec une assurance temporaire sans avoir à fournir de preuves médicales.
- **La conversion** : Transformez votre couverture temporaire en assurance-vie permanente jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche de votre 75^e anniversaire de naissance. Nous ne vous poserons aucune question sur votre état de santé. Parlez à votre conseiller pour en savoir plus.

Contactez votre conseiller

Conseils pour les changements dans votre vie

Les changements qui surviennent dans votre vie peuvent vous forcer à modifier vos objectifs et votre parcours financiers, et/ou votre couverture. Dans ces moments-là, votre conseiller peut intervenir et vous aider à :

- Affiner vos choix de placements
- Transformer votre épargne en revenu de retraite
- Vous protéger contre les coûts des soins de santé liés à une maladie grave ou au vieillissement

Contactez votre conseiller

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca



Page sur le conseiller sur masunlife.ca*

Changer CD | Communiquez avec nous | FR   

 **Sun Life**

ACCUEIL

Tout sur votre conseiller

Votre conseiller



Bruno Joe*

Courriel
 joe.advisor@xx.ca

Appeler
 Bureau : (###) ###-####
 Télécopieur (###) ###-####

Adresse
 104 Des Quatre
Québec, QC G1G 1G1

* Ce conseiller est un représentant indépendant qui vend des produits offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie de ml que des produits offerts par d'autres sociétés d'assurances et de services financiers.

La vie est plus radieuse sous le soleil | [Notice juridique](#) | [Confidentialité](#) | [Sécurité](#)

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Tous droits réservés.

* Il est nécessaire d'ouvrir une session sur masunlife.ca

Tirez parti de l'expérience d'engagement de la
Temporaire Évolution pour renforcer vos relations et
offrir un service exceptionnel tout au long de la vie
d'un Client.

